

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique

ÉTUDE PUBLIQUE DU BILAN DE LA GRAPPE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Les grappes sont des concentrations géographiques d'entreprises et d'institutions en interrelation dans un domaine particulier. Dans la grande région de Montréal, TechnoMontréal, la grappe des TIC, est un moteur économique de quelque 5 000 entreprises totalisant 120 000 emplois. On y compte des entreprises dans les secteurs de la fabrication, des logiciels, des services informatiques, des services de télécommunications, des services et médias numériques interactifs, de l'audiovisuel et du son numérique et des arts numériques.

TechnoMontréal a pour mission de rassembler et soutenir l'ensemble des acteurs du domaine des TIC du Grand Montréal autour d'objectifs communs et d'actions concertées dans le but d'accélérer et d'optimiser la compétitivité, la croissance et le rayonnement de ses intervenants.

En présentant le cheminement de la Grappe depuis sa création, son impact sur l'économie montréalaise et ses objectifs pour 2011, l'étude publique permettra de situer la place des entreprises des technologies de l'information et des communication dans le développement économique de Montréal et de mettre en relief des pistes d'action pour l'avenir de la Grappe dans l'agglomération.

DATES le jeudi 9 avril 2009 – Présentation du dossier et période de questions
le mercredi 29 avril 2009 – Interventions du public et dépôt de mémoires

HEURE 19 h

ENDROIT Salle du conseil de l'hôtel de ville - 275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars www.stm.info

ACCESSIBILITÉ

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée. Les personnes ou les groupes qui souhaitent déposer un mémoire lors de la séance du 29 avril 2009 peuvent s'inscrire 30 minutes avant la séance ou à l'avance auprès de la Direction du greffe. La documentation relative à cette étude publique est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe et sur le portail www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Renseignements : Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et suivi
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal, QC, H2Y 1C6
514-872-3770
514-872-5655 (fax)
commissions@ville.montreal.qc.ca